

Département du Puy de Dôme

**MAIRIE
de
SAINT-ROMAIN
63660**

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUIN 2025

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 06 juin à 20 heures, le conseil municipal de la commune dûment convoqué le 19 mai 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Bernard BATISSON, Maire.

Nombre de membres en service : 10

Nombre de membres présents : 7

Présents (7) : Bernard BATISSON, Marie-Thérèse MARTIN, Alain CHARLET, Andrée SARAGOSA, Michel SIMAND, Claude ARTAUD, Jean-Gabriel BOSTVIRONNOIS.

Excusés (2) : Cathy RAGE, Julien FOUGEROUSE.

Absente (1) : Delphine RAGE.

Marie-Thérèse MARTIN, 1^{ère} adjointe, est désignée secrétaire de séance.

Au cours de cette séance les délibérations suivantes ont été prise :

- Délibération n°2025-20 : Participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école de Saint-Anthème, sortie piscine, année 2023-2024.
- Délibération n°2025-21 : Demande de subvention de l'école de Saint-Anthème, voyage pédagogique.
- Délibération n°2025-22 : Demande de subvention de La Terrasse du Sully.
- Délibération n°202-23 : Demande de subvention du CSSA pour les 70 ans du club.
- Délibération n° 2025-24 : Réforme des taxes de l'Agence de l'eau, eau potable.
- Délibération n°2025-25 : Réforme des taxes de l'Agence de l'eau, assainissement.
- Délibération n°2025-26 : Cession de la parcelle AE 261, section de Raffiny.
- Délibération n°2025-27 : règlement du cimetière
- Délibération n°2025-28 : règlements eau et assainissement.
- Délibération n°2025-29 : Délivrance section du Genestier
- Délibération n°2025-30 : Achat de la parcelle AS 176, captage Besse

Le Maire
Bernard BATISSON



La secrétaire de séance
Marie-Thérèse MARTIN

A black ink signature of Marie-Thérèse MARTIN.